



**CONSTITUTION D'UN DOSSIER POUR EVACUATION SANITAIRE**  
**D'ASSURE OU D'UN AYANT DROIT**

- Lettre de demande d'évacuation du médecin traitant
  
- Dossier médical (compte rendu d'hospitalisation ou résumé d'observation, plus résultats d'imagerie médicale interprétés)
  
- Fiche de renseignement EVASAN
  
- Copie de la carte d'identité ou de la professionnelle (pour les agents CNSS)

Copie de :

- la carte d'assuré social (assuré en activité)           ou
- la carte de pension d'invalidité (invalidé)           ou
- la carte de pension de vieillesse (retraité)           ou
- l'avis de réception d'accident du travail (accident du travail)
  
- Dernier bulletin de salaire (assuré en activité)
  
- Attestation d'emploi (sur papier à en-tête de la société ou de l'employeur)
  
- Engagement de remboursement (sur papier à en-tête de la société) signé par le directeur général de la société

Copie de :

- L'acte de mariage (épouse)
- L'acte de naissance (enfant)
- Certificat de scolarité pour les enfants dont l'âge est compris entre 16 et 20 ans
- L'inscription sur le livret familial de la CNSS (enfant et épouse)
- Autorisation parentale d'opérer les mineurs
  
- Résultats de la sérologie HIV 1 et 2
  
- Fiche de contrôle de la situation cotisant de l'employeur du malade

**NB :** 1- Les agents de la CNSS sont exemptés de l'engagement de Remboursement

2-Il est impératif, pour une rapide liquidation des dossiers d'évacuation que ceux-ci soient complets et comportent tous les renseignements.